

La thérapie familiale connaît un nombre croissant d'adeptes. Elle prend pour patient l'ensemble d'une famille quand enfant ou ado sont en difficulté



- ▶▶ La thérapie familiale, pourquoi ?
- ▶▶ Deux témoignages enthousiastes
- ▶▶ Le Cecref, un lieu spécifique à Troyes
- ▶▶ Complexes relations intrafamiliales

# Le Fait du Jour

► ZOOM SUR...

Le chiffre clé  
**200**

## Une thérapie basée sur la force des liens familiaux

C'est le nombre annuel des familles qui ont été accueillies en 2006 par le Cecref, affilié à la Société française de thérapie. Soixante-cinq d'entre elles y sont venues pour une expertise familiale demandée par un juge des enfants ou l'Aide sociale à l'enfance. S'y ajoute une quarantaine de thérapies de couples.

► EN COULISSE

Point de vue de magistrat



Philippe Mathieu

« Nous demandons une expertise familiale à visée thérapeutique quand nous avons besoin d'un bilan du fonctionnement familial. Il s'agit généralement d'une évaluation sur six mois », explique Philippe Mathieu, juge des enfants au tribunal de grande instance de Troyes, avant de préciser : « Cette expertise peut intervenir à différents stades du suivi des familles : pour ordonner un placement ou pour le lever. Généralement, on ne commence pas par là, ça n'intervient qu'en complément de mesures plus traditionnelles parce que la thérapie familiale exige une véritable adhésion de la famille. Elle suppose d'accepter une remise en cause et de pouvoir verbaliser des difficultés. »

La thérapie familiale se développe, de plus en plus encouragée par les pouvoirs publics. À Troyes, elle est pratiquée dans les centres médico-psychologiques des avenues Pasteur ou Brossolette, à la Sauvegarde de l'Enfance ainsi que dans un lieu - une structure associative - qui lui est entièrement dédié depuis 1999 : le « Centre d'études cliniques de relations familiales ».

De quoi s'agit-il ? D'une thérapie collective qui consiste à traiter non pas un seul patient mais le groupe familial.

Jusqu'à dans les années quatre-vingt, on a estimé que l'individu devait s'émanciper de sa famille et s'en différencier pour accéder à l'équilibre et à l'épanouissement.

Depuis vingt-cinq ans, si on continue à considérer que la famille est le cercle où s'ancrent les difficultés d'un de ses membres, elle est parallèlement perçue comme une ressource, une force de soutien, une source d'informations et une alliée du thérapeute. Une forme de réhabilitation des liens familiaux. Autrement dit, si le mal-être d'un enfant ou d'un adolescent trouve ses racines dans un dysfonctionnement familial, le résoudre apaisera les difficultés.

Enurésie, anorexie, rébellion, toxicomanie, échec scolaire, boulimie sont autant de maux dont

l'origine se situe dans des conflits mal identifiés, conscients ou non, au sein de la cellule familiale. « Il ne s'agit pas de remettre en question une famille, de culpabiliser ou de réconcilier qui que ce soit. Notre but est d'aider une famille à dénouer ses conflits afin que puisse être mieux soutenu celui de ses membres qui a des difficultés », explique Pénélope Amour, l'une des deux

### « Aider la famille à dénouer ses conflits »

thérapeutes de la famille de la Sauvegarde de l'Enfance.

« Dans bien des cas, notre rôle consiste déjà à bien repositionner le rôle de chacun : rôle de la mère, rôle du père. C'est notamment le cas dans les familles recomposées où le beau-père a du mal à trouver sa place vis-à-vis des enfants », précise Claudine Cany.

La thérapie familiale, c'est aussi l'apprentissage de la communication. Savoir dire les choses même quand elles paraissent relever de l'évidence et savoir

aussi entendre les autres. « On fait parler les uns et les autres. Je me souviens d'un adolescent qui était tout surpris d'apprendre que son agressivité faisait de la peine à sa mère. Il était convaincu qu'elle s'en fichait », relate-t-elle en évoquant d'autres exemples où la difficulté d'un enfant provient de l'absence de dialogue parental. Claudine Cany se refuse à dresser un tableau trop idyllique : « Il y a des conflits que nous ne parvenons pas à dénouer. »

Généralement, il s'agit de ce que la thérapeute qualifie de « situations cristallisées à force d'immobilisation », ceux auxquels elle et ses collègues sont confrontés, quand une famille arrive pour une expertise prescrite par le juge des enfants, afin d'être éclairé sur la nécessité ou non d'un placement : « Ce sont des séances tendues et nous nous attachons d'abord à mettre tout le monde en confiance. »

S'il y a des échecs, il y a aussi beaucoup de succès : « Dans ces expertises, notre credo est la complexité des relations au sein d'une famille. Nous refusons le manichéisme qui consiste à voir d'un côté un enfant victime, et de l'autre des parents bourreaux. S'arc-bouter sur une telle position, c'est immobilisateur. Évidemment que nous sommes sensibles à la souffrance d'un enfant, mais nous travaillons sur

la famille tout entière, sur sa dynamique, sur ses manques, en considérant que rien n'est figé. Nous, nous attachons d'abord à faire évoluer positivement la situation. »

### « Un enfant, c'est comme la fièvre »

Elle-même confie en être venue à la thérapie familiale après avoir constaté la limite de ses interventions quand elle était éducatrice spécialisée. Au Cecref, l'expertise familiale se prolonge souvent en thérapie : le repérage des conflits et des difficultés laisse ensuite place au travail de leur résolution « par un jeu où le thérapeute utilise ses résonances pour ramener de la structure familiale, pour que la famille fonctionne mieux. »

Pour autant, les thérapies familiales, du moins les premières séances, sont souvent douloureuses. Dans tous les cas, elles nécessitent une démarche volontaire. « L'idéal, c'est d'intervenir en amont des situations de crise », souligne Claudine Cany en citant les familles qui viennent d'elles-mêmes consulter au Cecref : « Là, on travaille plus posément. »

« Un enfant, c'est comme la fièvre. Il indique qu'il y a un problème dans la famille mais sans le nommer », conclut-elle.

Dossier réalisé par Valérie ALANIÈCE



Vécu

### « Pour comprendre ma fille, j'avais besoin d'aide »

« Ma fille a été agressée il y a trois ans par un inconnu qui l'a rouée de coups. De là, elle s'est complètement bloquée, refusant d'en parler, se montrant de plus en plus agressive avec moi. » D'origine asiatique, Anne évoque, avec des larmes dans la voix, ces mois de cauchemar où elle sentait sa fille de quinze ans, traumatisée, mal dans sa peau et malheureuse, sans savoir comment l'aider tant l'adolescente dressait de barrières.

Les difficultés relationnelles se sont multipliées entre la mère et la fille, ce qui n'a pas laissé la petite sœur indenne : « Je finissais par en vouloir à ma fille et parallèlement, je culpabilisais, convaincue d'être une mauvaise mère. »

« C'est mon avocate qui m'a parlé du Cecref et le juge a donné son aval », indique Anne. Bien avant que ne débute la thérapie familiale, le passé - et surtout ce qu'elle aurait voulu en enfoncer - avait ressurgi.

« Je me suis sauvée de la maison parce que mon mari me frappait et j'ai divorcé quand mes filles avaient quatre ans et

un an. J'ai dû batailler dur pour les élever mais je n'ai pas su percevoir avant à quel point elles souffraient de l'absence de leur père. »

Il a accepté de participer aux premières séances, comme le lui avait demandé la thérapeute : « Les filles n'étaient pas là et il s'agissait de faire comprendre aux parents qu'elles ne devaient en rien être l'objet de leur conflit qu'il était temps de régler », précise Claudine Cany.

« Nous avons pu parler et nous expliquer. Ça m'a soulagé d'un gros poids et depuis, avec ma fille, qui est désormais beaucoup plus posée, nous avons pu faire un grand bond en avant », commente Anne.

« Quand j'ai ensuite vu les filles, seules, je leur ai expliqué qu'elles n'avaient pas à porter le conflit de leurs parents », ajoute Claudine Cany. Anne et ses filles poursuivent la thérapie entamée il y a un an : « Le juge a refermé le dossier mais j'ai demandé à continuer car si on est plus sereines, on est encore un peu fragiles. À chaque séance, c'est une nouvelle page qui se tourne. »

Témoignage

### « Nous avons été sortis du pétrin en deux mois »

Jack, la cinquantaine, ne tarit pas d'éloges sur le Cecref, « qui nous a tirés des griffes de la justice en deux mois ».

« Ma femme voulait me quitter. Pour être sûre de garder les enfants, elle avait déposé plainte pour viol contre moi, ce qui m'a valu une mise en examen qui s'est conclue par un non-lieu dix-huit mois plus tard. Mais surtout, elle m'a privé de tout contact avec les enfants. Mes fils qui étaient alors âgés de cinq et trois ans ont été très perturbés par cette situation au point qu'un signalement a été effectué dans leur nouvelle école », relate-t-il. Finalement, trois mois après être partie, Hélène revenait près de son mari : « Comme je l'aime, j'ai fait le maximum pour que ça se passe bien », commente Jack.

Mais le signalement du mal-être des enfants a suivi son cours. Jack et Hélène ont été convoqués devant le juge des enfants : « On avait beau expliquer que notre problème de couple avait rejoint sur les enfants, qu'il était désormais résolu et que les enfants allaient mieux, on avait la justice sur le dos. À la demande du juge, on est allé voir des psychologues. Ça durait, rien ne se passait », raconte-t-il. Un immobilisme qui renvoyait sans cesse Jack et Hélène à l'épisode douloureux des mois précédents, les « empêchant de tourner la page ».

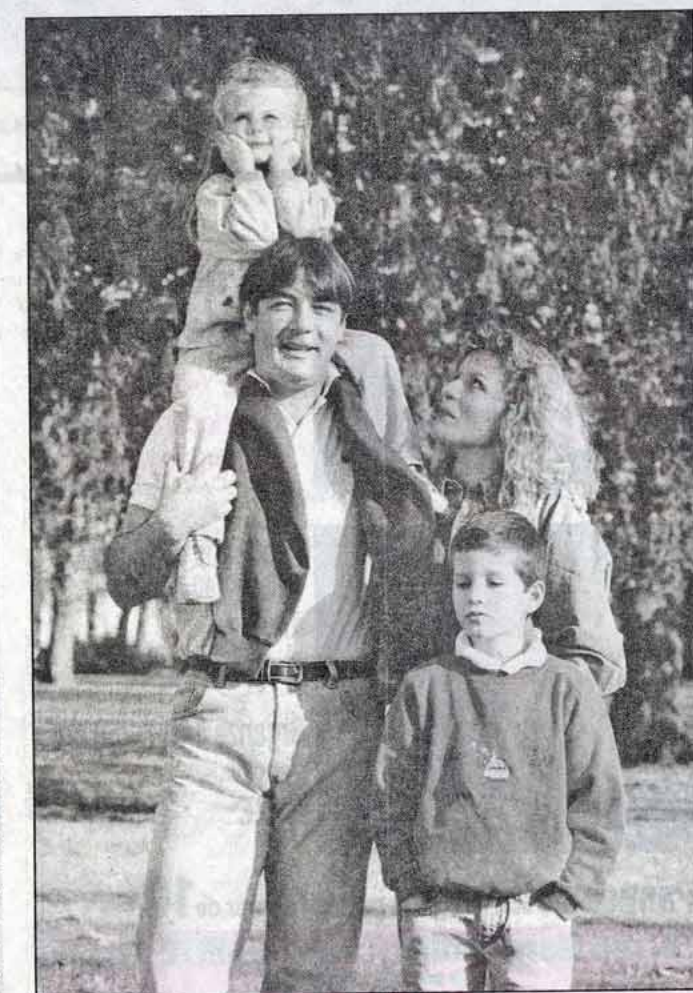
Le magistrat les a envoyés au Cecref pour une expertise familiale. « Là, nous avons été reçus par des thérapeutes qui ont su immédiatement nous mettre à l'aise », souligne Jack. Il explique qu'ils étaient reçus ensemble, ou bien parents et enfants à part : « Ils ont vraiment cherché à savoir s'il y avait problème, si nos enfants n'étaient pas en danger. » Les séances ont été hebdomadaires pendant deux mois. De là, un rapport a été transmis au juge qui a décidé de refermer le dossier. Si Jack confie être infini-

ment reconnaissant aux thérapeutes du Cecref, c'est d'abord pour avoir permis à sa famille d'en finir avec la justice.

C'est aussi pour le bénéfice qu'il a tiré de la thérapie : « Auparavant, j'avais consulté un psy, ça n'avait rien à voir, il écoutait mais il n'y avait pas de dialogue. Là, la thérapeute apporte des explications et infiniement de conseils, sur la façon de mieux vivre au quotidien avec l'autre. Dans notre cas, elle a beaucoup insisté sur la nécessité en cas de désaccord, de ne jamais se disputer en présence des

enfants. Elle nous a aussi rappelé qu'il faut apprendre à décrypter l'autre, à davantage prendre conscience de sa personnalité. »

Jack affirme qu'aujourd'hui ses enfants vont très bien et son couple beaucoup mieux : « Grâce à cette thérapeute, je me suis remis en question sur pas mal de choses et notamment sur la raison pour laquelle ma femme avait quitté la maison. » « Même sans injonction judiciaire, c'est très efficace. Je la conseille à tous les couples en difficulté », conclut-il.



But de la thérapie : « Redonner de la structure à une famille »

► L'INTERVIEW DE L'EXPERT

### « Au départ, il y a toujours un enfant en souffrance »

Claudine Cany explique l'activité du Centre d'études cliniques des relations familiales (CECREF), dont elle est la directrice depuis sa création, en 1999.

#### Comment se pratique la thérapie familiale ?

Deux thérapeutes accueillent les membres de la famille pour les recevoir ensemble ou tour à tour : enfants, parents, parfois grands-parents et, dans le cas d'un placement, assistante maternelle.

#### Quel est le rôle de chacun des thérapeutes ?

Tous deux animent la séance qui est systématiquement filmée. L'un est assis au milieu de la famille. L'autre est dans une petite salle contiguë, derrière une glace sans tain, observant avec avantage de recul, la dynamique qui se met en place. De temps en temps, les deux thérapeutes s'isolent quelques minutes pour faire le point.

#### Vos patients sont informés de ce qui se passe derrière la glace sans tain ?

Oui, évidemment. Tout s'effectue dans la plus grande transparence, d'autant que nous nous attachons à mettre enfants et parents à l'aise. La complexité se joue généralement assez vite.

#### Qui sont les familles qui viennent en consultation au CECREF ?

Certaines viennent spontanément ou conseillées par les psychologues ou les psychiatres de ville. D'autres nous sont adressées par l'Aide sociale à l'enfance et, dans certains cas, par les juges des enfants pour que nous procédions à une expertise familiale.

#### Quels types de problèmes peuvent amener une famille au CECREF ?

Au départ, il y a toujours un enfant ou un adolescent en souffrance, qu'il s'agisse de problè-



Claudine Cany, directrice du Cecref

mes d'addiction, d'anorexie, d'enurésie, d'agressivité ou de violence... Une souffrance dont on perçoit qu'elle est en lien avec les relations intrafamiliales.

#### Ces familles présentent-elles un profil type ?

Pas du tout. L'ensemble du panel socio-culturel est représenté. Il y a des enfants en souffrance dans tous les milieux.

#### Combien de séances en moyenne nécessite une thérapie ?

C'est très variable. Ça va de six à vingt séances, à raison d'une heure tous les quinze jours.

#### Combien de familles suivez-vous par an ?

Environ deux cents familles dont soixante-cinq expertises pour l'Aide sociale à l'enfance ou les juges des enfants.

#### Combien ça coûte ?

C'est gratuit pour les familles qui viennent sur demande de l'Aide sociale à l'enfance ou de la justice. Pour les autres, le tarif varie en fonction des revenus : de 10 à 70 € la séance.

► SACHEZ-LE

#### Deux approches

Il existe deux grandes catégories de thérapies familiales. La plus répandue est la thérapie systémique, pratiquée entre autres au Cecref. La famille y est conçue comme un système, avec des règles qui lui sont propres et que le thérapeute s'attache à révéler, en travaillant sur les communications et les interactions pour les modifier en prescrivant des tâches ou des attitudes et des rituels. L'autre approche est psychanalytique. Elle cherche à déchiffrer la signification profonde du symptôme, considéré comme l'aboutissement d'événements anciens. L'objectif est de mettre à jour les processus inconscients du groupe. Les thérapeutes familiaux ont à l'origine une formation de médecin, d'éducateur ou de psychologue.

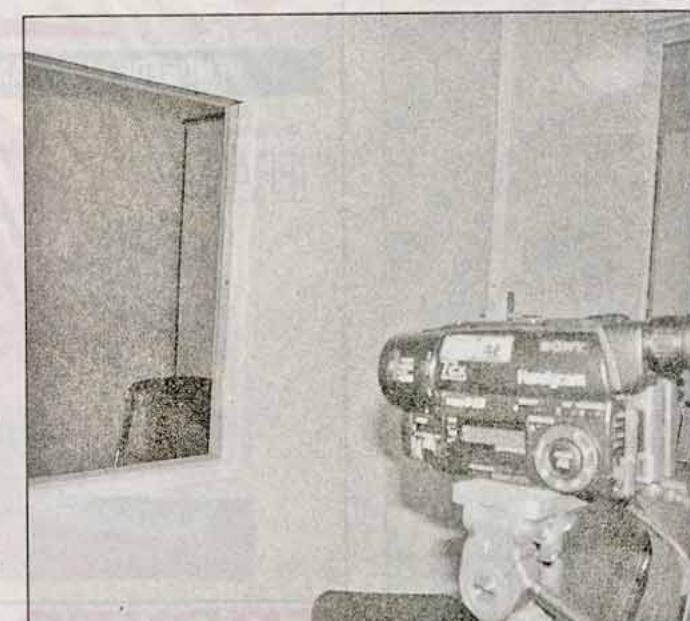
#### Contacts

Centre d'études cliniques des relations familiales (CECREF), 14 Allée du Joli-Saut à Troyes. Tél. : 03 25 46 01 65. e-mail : cecref@free.fr

#### Congrès européen

Membre du bureau de la Société française de thérapie, Claudine Cany est également membre de l'EFTA, Association européenne de thérapie familiale qui organisera son colloque, à Paris, en 2010. D'ici là, la thérapeute troyenne présentera une communication sur « L'expertise familiale systémique », à Marseille, en septembre 2008, au congrès annuel de la SFT.

Le sujet vous intéresse ? Faits-nous part de vos réflexions en écrivant à la rédaction de votre quotidien



N° 14, allée du Joli-Saut, à Troyes, la consultation du Cecref où les séances sont filmées derrière une glace sans tain